

# ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DE LA DIVISION THÉRY

.....  
**CONVOCATION**  
**ASSEMBLEE ANNUELLE DES PROPRIETAIRES**  
.....

Mesdames et Messieurs les propriétaires dans la Division Théry,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée annuelle des propriétaires de l'Association Syndicale Autorisée de la Division Théry, dont vous trouverez l'ordre du jour à la page suivante, aura lieu le :

**Mardi 18 avril 2023, à 20 h 30 précises,**  
**Au Centre Culturel La Montgolfière – avenue Salmon Legagneur à VAUCRESSON**  
Signature des registres des présences et des pouvoirs à partir de 19 h 45

## **IMPORTANT**

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée, nous vous remercions de bien vouloir remplir et signer le pouvoir ci-joint, et l'adresser soit :

- à la personne de votre choix en vous assurant au préalable, de sa présence lors de cette assemblée,
- au secrétariat de l'ASA Théry, 24 avenue Théry, à l'aide de l'enveloppe prévue à cet effet.
- par courriel\* au secrétariat de l'ASA ([asathery@gmail.com](mailto:asathery@gmail.com)) avec le texte suivant :

*Je soussigné « Nom-Prénom-Adresse » donne pouvoir à (la personne de votre choix - adresse, secrétariat de l'ASA Théry, autre) de me représenter à l'Assemblée annuelle du 18 avril 2023. En conséquence, assister à l'assemblée, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes, y compris ceux décidés éventuellement en séance, et généralement faire le nécessaire, et de :*

- Voter **POUR** pour les résolutions.....
- Voter **CONTRE** pour les résolutions.....
- **S'ABSTENIR** pour les résolutions.....

Votre courriel sera comptabilisé et archivé sous forme numérique dans le fichier de l'Assemblée annuelle 2023.

**\*IMPORTANT : Si vous avez choisi de donner votre pouvoir par courriel, vous acceptez désormais de recevoir tous les documents, y compris les convocations, en provenance de l'ASA Théry sous forme numérique.**

**Le quorum est indispensable pour ouvrir cette Assemblée et pour délibérer valablement, soit 214 membres présents ou représentés.** Faute de quoi nous serions contraints de réunir une nouvelle Assemblée, ce qui occasionne une perte de temps pour tout le monde et des frais supplémentaires.

Nous vous remercions de votre présence et vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

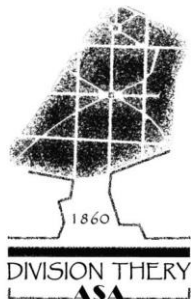
Fait à Vaucresson, le 29 mars 2023

Hubert Pajot de Sorbier  
Président



**P.J. :** Ordre du jour  
Pouvoir  
Texte des résolutions  
Compte Administratif simplifié 2022  
CA 2021/2022 – Budget 2023  
Travaux réalisés en 2022  
Programme des travaux à réaliser en 2023  
Enveloppe retour pouvoir

Siège Social : Mairie de Vaucresson - Hauts de Seine  
Correspondance : 24 avenue Théry - 92420 VAUCRESSON -  
Courriel : [asathery@gmail.com](mailto:asathery@gmail.com)



# ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DE LA DIVISION THÉRY

## ASSEMBLEE ANNUELLE DES PROPRIETAIRES

**18 AVRIL 2023**

### ORDRE DU JOUR

**I. Approbation du procès-verbal de l'assemblée annuelle des propriétaires du 19 avril 2022**

Envoyé le 16 mai 2022 à tous les propriétaires (Résolution n°1)

**II. Approbation des comptes 2022 et travaux réalisés : détails joints (Résolution n°2)**

**III. Approbation des travaux proposés pour 2023, budget correspondant : détails joints (Résolution n°3)**

**IV. Election de 3 syndics titulaires et de 2 syndics suppléants (Résolution n°4)**

Syndics titulaires : Les mandats de Madame Anne Marchal, Monsieur Hubert Pajot de Sorbier et Monsieur Emmanuel Moyrand (démissionnaire et remplacé temporairement par Monsieur Cyril Boulard, syndic suppléant) arrivent à échéance, **trois postes** sont à pourvoir.

Syndic suppléant : Le mandat de Madame Maureen Pichon de Bury arrive à échéance et en raison du remplacement temporaire du poste de syndic titulaire par Monsieur Cyril Boulard, **deux postes** sont à pourvoir.

Les candidatures peuvent être adressées par lettre à l'ASA Théry, 24 Avenue Théry, 92420 Vaucresson ou par mail à [asathery@gmail.com](mailto:asathery@gmail.com) au plus tard 6 jours avant la date de l'Assemblée générale des propriétaires soit le 12 avril 2023.

**V. Pouvoirs donnés au porteur (résolution n°5)**

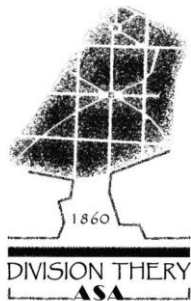
**VI. Site Patrimonial Remarquable : Point d'avancement**

**VII. Espaces verts**

**VIII. Sécurité**

**IX. Dates à retenir**

**X. Questions des propriétaires**



# ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DE LA DIVISION THÉRY

## ASSEMBLEE ANNUELLE DES PROPRIETAIRES

18 AVRIL 2023

### POUVOIR

Je soussigné(e),.....

demeurant .....

propriétaire dans la Division Théry, adresse .....

.....

donne, par la présente, pouvoir à :

Madame, Monsieur.....

demeurant .....

de me représenter à l'Assemblée annuelle des propriétaires de l'Association Syndicale Autorisée de la Division Théry, qui aura lieu au :

**Centre Culturel La Montgolfière – Avenue Salmon Legagneur à VAUCRESSON**  
**le mardi 18 avril 2023 à 20 heures 30** (signature des registres à partir de 19h45)

En conséquence, assister à l'assemblée, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes, y compris ceux décidés éventuellement en séance, et généralement faire le nécessaire, et de

Voter POUR pour les résolutions : .....

Voter CONTRE pour les résolutions : .....

S'ABSTENIR pour les résolutions : .....

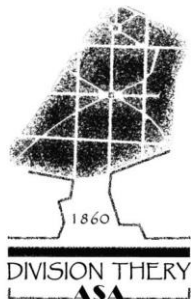
Fait à Vaucresson, le.....2023

SIGNATURE

(précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)

**Projet de résolution au verso**

... /...



# ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DE LA DIVISION THÉRY

## ASSEMBLEE ANNUELLE DES PROPRIETAIRES

18 AVRIL 2023

### TEXTE DES RESOLUTIONS

#### **I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée annuelle des propriétaires du 19 avril 2022**

L'Assemblée annuelle des propriétaires, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de l'Assemblée annuelle des propriétaires du 19 avril 2022.

#### **II. Approbation des comptes 2022 et travaux réalisés**

L'Assemblée annuelle des propriétaires, après en avoir délibéré, approuve les comptes de l'exercice 2022 et les travaux réalisés tels qu'ils lui ont été présentés par le syndicat.

#### **III. Approbation des travaux proposés pour 2023**

L'Assemblée annuelle des propriétaires, après en avoir délibéré, approuve le programme de travaux prévus pour 2023 d'un montant de 96.000,00 € TTC.

#### **IV. Election de 3 syndics titulaires**

L'Assemblée annuelle des propriétaires, après avoir délibéré, élit pour 3 ans, comme syndics titulaires :

Madame ou Monsieur .....,

Madame ou Monsieur .....,

Madame ou Monsieur .....,

#### **Election de 2 syndics suppléants**

L'Assemblée annuelle des propriétaires, après avoir délibéré, élit pour 3 ans, comme syndics suppléants :

Madame ou Monsieur .....,

Madame ou Monsieur .....,

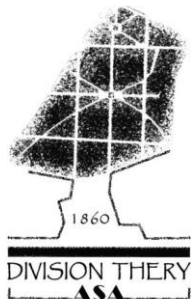
#### **V. Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes pour accomplir toute formalité légale.**

# ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DE LA DIVISION THÉRY

ASA THÉRY  
24, avenue Théry  
92420 - VAUCRESSON

## COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ

<b>EXERCICE 2022</b>					
<b>RECETTES</b>			<b>DÉPENSES</b>		
Designation	N (-1)	2022	Designation	N (-1)	2022
Cotisations des propriétaires	75 041,00	75 394,00	Salaires & charges	11 643,84	12 172,80
Subvention ville Vaucresson	32 000,00	32 000,00	Fournitures de bureau	699,74	147,11
Location terrain	850,00	850,00	Annulation de titres	73,00	376,00
Produits exceptionnels	1 500,00	50,00	Entretien des voies Espaces verts + Assurance	14 348,14	18 082,27
			Gestion générale (impression, reliure, PTT, etc... Actes & contentieux - frais huissier Provisions créances non reconvenues	7 474,88	3 938,48
			INVESTISSEMENT Voirie Plantations d'arbres Matériel de bureau - informatique	1 050,00	3 387,66
				161,00	
				40 714,53	72 264,00
				1 948,45	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>109 391,00</b>	<b>108 294,00</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>77 952,58</b>	<b>110 529,32</b>
				<u>EXCÉDENTS</u>	
				<b>FIN D' EXERCICE</b>	<b>199 097,89</b>
				<b>201 333,21</b>	<b>201 333,21</b>



# ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE

## DE LA DIVISION THÉRY

### Compte administratif 2021-2022 – Budget 2022-2023

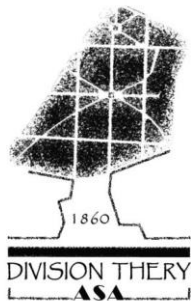
	2021 Réal	2022 Budget Primitif + DM1	2022 Réal	2023 Budget Primitif
<b>RECETTES ET DEPENSES COURANTES</b>				
<b>Recettes</b>				
Redevances syndicales	75 041	75 000	75 394	75 500
Subvention Commune	32 000	32 000	32 000	32 000
Divers				
location terrain	850	850	850	850
produits exceptionnels	1 500		50	
produits sur cessions de Sicav				
<b>Recettes totales</b>	<b>109 391</b>	<b>107 850</b>	<b>108 294</b>	<b>108 350</b>
<b>Dépenses</b>				
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
salaires et charges	11 644	12 650	12 173	13 800
honoraires et rémun. interm	1 487	3 700	3 388	10 700
honoraires d'études techniques, notaire		5 000		5 000
fournitures administratives, relations publiques	1 905	3 839	899	4 000
frais postaux et télécommunications	3 088	3 000	1 496	3 000
Autres charges gestion courante				
amortissements	461	463	459	465
divers (a)	6 065	9 481	5 791	9 720
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>24 651</b>	<b>38 133</b>	<b>24 205</b>	<b>46 685</b>
<b>Entretien des voies et avenues</b>				
Entretien trottoirs et ronds-points	11 100	18 000	12 906	18 000
Arbustes et plantation		2 000	1 613	2 000
<b>Total entretien voies et avenues</b>	<b>11 100</b>	<b>20 000</b>	<b>14 519</b>	<b>20 000</b>
Annulation de titres				
<b>Dépenses totales</b>	<b>35 751</b>	<b>58 133</b>	<b>38 724</b>	<b>66 685</b>
<b>SOLDE, disponible pour investissements</b>	<b>73 640</b>	<b>49 717</b>	<b>69 570</b>	<b>41 665</b>

<b>INVESTISSEMENTS</b>				
<b>Travaux</b>				
Plantations d'arbres	40 715	100 000	72 264	96 000
Matériel de bureau et informatique	1 948	4 000		8 000
études				
mobilier				
<b>Total Investissements</b>	<b>42 663</b>	<b>104 000</b>	<b>72 264</b>	<b>104 000</b>
Moins -financé par amortissements	-	461	-	465
<b>(Prélèvement sur) ou Dotation à l'excédent</b>	<b>31 439</b>	<b>-53 820</b>	<b>-2 235</b>	<b>-61 870</b>

<b>VARIATION DE L'EXCEDENT</b>				
Excédent à la fin de l'exercice précédent	169 894	201 333	201 333	199 097
<b>Excédent à la fin de l'exercice en cours</b>	<b>201 333</b>	<b>147 513</b>	<b>199 097</b>	<b>137 227</b>

<b>(a) détail du divers</b>				
maintenance, transfert et formation	2 254	3 200	1 173	3 200
assurances	3 248	3 600	3 563	4 000
Fêtes et cérémonie	468	700	486	700
Services bancaires	22	300	32	300
Enlèvement voitures		520		520
frais de mission élus		200		200
missions		200		200
Titre annulatif sur exercice antérieur	73	500	376	500
pertes s/créances		100		100
Provision pour créances douteuses		161	161	
<b>Total divers</b>	<b>6 065</b>	<b>9 481</b>	<b>5 791</b>	<b>9 720</b>

Siège Social : Mairie de Vaucresson - Hauts de Seine  
Correspondance : 24 avenue Théry - 92420 VAUCRESSON -  
Courriel : asathery@gmail.com



# ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DE LA DIVISION THÉRY

## ASSEMBLEE ANNUELLE DES PROPRIETAIRES

**18 AVRIL 2023**

### TRAVAUX

#### Travaux réalisés en 2022

- Réfection de l'avenue Joffre, entre l'avenue de Villepreux et l'avenue Théry
- Traitement de nids de poule

Total : 72.264,00 € TTC

#### Travaux prévus pour 2023

- Réfection avenue Joffre de l'avenue Théry à l'avenue de la Celle Saint-Cloud
- Impasse Théry
- Traitement de nids de poule
- Et si possible cette année, avenue Joffre de l'avenue de la Celle Saint-Cloud à la ville de la Celle Saint-Cloud

Total estimé : 96.000,00 € TTC